

L'AFOCG Lot-et-Garonne (Association de FORMation Collective à la Gestion) est une association d'agriculteur·ices désirant être autonomes sur la prise de décisions à travers la maîtrise de leur comptabilité. Elle conduit des actions de formation et de développement en groupe. Une attention particulière est portée sur la place des personnes, de sorte qu'elles soient au cœur de leur projet, actrices principales de leur gestion stratégique.

Il s'agit de déployer et consolider notre AFOCG sur le département du Lot-et-Garonne, en correspondant aux valeurs d'autonomie et de formation en collectif portées par le réseau national interAFOCG auquel elle adhère.

1/ MISSIONS

En contribuant au développement de l'association, l'animateur·ice formateur·ice est chargé·e de déployer le projet associatif, à partir des orientations définies par la Collégiale :

- Former les agriculteur·ices à la tenue de leur comptabilité, comme une porte d'entrée pour atteindre une autonomie de décisions et de gestion stratégique ;
- Accompagner des agriculteur·ices dans leurs projets et leurs questionnements professionnels vers une vision globale de leur système ;
- Concevoir, innover et mettre en œuvre des formations en groupe en fonction des besoins des adhérent·es et en lien avec des partenaires ;
- Mettre en œuvre et faire vivre le projet associatif / contribuer à la gestion de l'association (administratif, social, recherche de financement, certification qualité, ...) ;
- Représenter la structure auprès des partenaires et institutions. Développer les partenaires prescripteurs de l'AFOCG. Développer des projets territoriaux.
- Assurer une veille réglementaire, fiscale et juridique et la communiquer aux administrateur·ices et aux adhérent·es.

2/ PRINCIPALES ACTIVITES

- Ingénierie de formation et ingénierie pédagogique :
 - Analyse des besoins : communication, recueil et analyse ;
 - Élaboration d'un programme de formation ;
 - Conception, mise en œuvre et animation de formations en pédagogie active ;
 - Suivi pédagogique ;
 - Suivi des opérations de maintenance informatique de l'outil comptable ;
 - Communication avec les adhérent·es et les relations extérieures ;
 - Gestion de l'accessibilité dans les formations pour les personnes en situation de handicap.
- Vie associative en lien avec l'équipe (salariée et collégiale) :
 - Organisation interne / communication interne et externe / vie de l'équipe ;
 - Préparation, co-animation et rédaction des compte-rendus/PV : commissions de travail, collégiales et assemblée générale ;
 - Participation à la gestion stratégique et à la vie du projet associatif ;
 - Gestion comptable, budgétaire et de trésorerie ;
 - Gestion des diverses démarches administratives relatives à sa qualité d'organisme de formation (Vivéa, Qualiopi, Ocapiat, ...) ;
 - Communication et représentation auprès des partenaires et des Institutions ;
 - Réalisation d'audits d'entreprises agricoles adhérentes ;
 - Participation aux formations du réseau 6 jours par an et + selon souhait / besoin.

- Activités complémentaires
 - Prendre soin de ses outils, du matériel et de son environnement non humain/humain ;
 - Gestion de l'entretien des locaux ;
 - Savoir répondre à tout autre besoin nécessaire aux objectifs de l'association.

3/ SAVOIR-ÊTRE ET SAVOIR-FAIRE

- Pédagogie / patience / capacité d'animation ;
- Capacité d'écoute / non-jugement - ouverture d'esprit / empathie ;
- Savoir reconnaître et exprimer ses positions avec franchise et honnêteté ;
- Rigueur / esprit de synthèse ;
- Endurance et persévérance ;
- Bonne connaissance du milieu agricole et associatif afin d'accompagner les agriculteur·ices dans une approche globale des enjeux juridiques, fiscaux et sociaux ;
- Goût pour les chiffres et aisance à les manier ;
- Sens de l'organisation et de l'autonomie, de l'initiative et de la prise de décision ;
- Capacité à travailler seule et en équipe à partir d'un objectif commun : partage d'information, entraide, prise de décisions collégiales, attachement à la pérennité de la structure ;
- Capacité à travailler avec une Collégiale et un réseau national ;
- Être force de propositions au regard de l'activité : savoir innover / maintenir les moyens financiers et humains / savoir donner l'alerte si besoin ;
- Maîtrise de la réglementation et des outils liés à la formation pour adultes.

4/ LIENS FONCTIONNELS

Travail en relation avec :

- la collégiale,
- les adhérent·es,
- les agriculteur·ices et des porteur·euses de projet d'installation,
- les partenaires institutionnels, associatifs, professionnels, intervenants, ...
- les autres animateur·ices-formateur·ices du réseau InterAfocg.

5/ CONDITIONS DE TRAVAIL

- CDI à temps partiel de 70 % annualisé minimum, évolutif avec le développement de l'association ;
- Premiers mois en fréquents déplacements vers Dordogne et Gironde, pour formation ;
- Déplacements pour formation au réseau 6 jours par an minimum ;
- Déplacements sur le département pour les formations collectives et les rendez-vous partenaires ; plus ponctuellement en région et/ou à Paris.
- Rémunération selon profil = échelons 244 (15.41€ brut/h) à 320 (20.21€ brut/h)
- Période d'essai
- Après 4 mois minimum de prise de poste : télétravail envisageable selon conditions ;
- Véhicule et permis B indispensables.